

Attaché de conservation chargé de la régie des œuvres (H/F) Musée de la musique de la Cité de la musique - Philharmonie de Paris

*CDD 6 mois ½, à pourvoir à compter de mi-septembre 2017
Remplacement congé maternité*

La Cité de la musique - Philharmonie de Paris, établissement public à caractère industriel et commercial (E.P.I.C.), comprend un Musée qui a notamment pour mission de contribuer à la connaissance de la musique et à la conservation du patrimoine instrumental

Il réunit une collection nationale (6000 instruments et œuvres dont 1000 exposés en permanence) et regroupe une équipe d'une cinquantaine de personnes, qui comprend conservateurs, ingénieurs, musicologues, documentalistes, techniciens de conservation, conférenciers, personnel administratif, d'accueil et de surveillance, manutentionnaires d'œuvres. Il dispose d'un laboratoire de recherche et de restauration, d'un centre de documentation et d'un service culturel, ainsi que de moyens propres en fonctionnement et en équipement.

Le musée de la musique est une « tête de réseau » pour les autres collections d'instruments et d'œuvres concernant la musique et conservés en France. Son rôle en matière de conservation, de restauration et de documentation de collections instrumentales des origines à nos jours fait partie de ses missions essentielles. Il met à la disposition des professionnels et des chercheurs une documentation spécialisée. Outre sa fonction de conservation du patrimoine instrumental, le musée participe aux activités de la cité de la musique – Philharmonie de Paris, en ayant pour mission de contribuer à la connaissance de la musique par l'organisation d'expositions, de concerts et de manifestations ouverts à tous les publics.

Le musée recherche un attaché de conservation (H/F) chargé(e) de la régie des œuvres. Sous l'autorité directe de la directrice adjointe du musée, la mission porte principalement sur la régie des collections et des expositions temporaires.

Missions

1. Gestion de les œuvres de la collection

- Assurer l'organisation et le suivi administratif et juridique des mouvements des œuvres
- Contrôler toutes les étapes du mouvement physique dans le respect des normes de conservation préventive, assurer leur traçabilité
- Constituer les dossiers de prêts et de dépôts, négociation avec les emprunteurs, suivi informatisé, préparation des œuvres, suivi de l'emballage, définition du type de transport, organisation des convois ...
- Coordonner le travail du régisseur adjoint, de l'assistant logistique et des renforts si nécessaire.
- Réaliser les constats dans la limite des compétences du régisseur
- Assurer la mise à jour régulière de la base de données de la gestion de la collection
- Assurer la réception des nouvelles acquisitions
- Assurer le suivi avec le SMF

2. Coordination et gestion du montage et démontage des expositions temporaires

- Elaboration des cahiers des charges régie (transport, encadrement, soclage, installation des œuvres) en étroite collaboration avec le service de production des expositions et du régisseur adjoint.
- planifier et contrôler toutes les étapes du mouvement physique des œuvres et assurer leur traçabilité, de l'enlèvement jusqu'à l'arrivée et sa restitution au prêteur.
- réaliser des constats d'état dans la limite de la compétence technique du régisseur
- coordonner les intervenants internes et externes liés aux transports des œuvres et à leurs installations dans l'exposition : emballeurs, restaurateurs, transporteurs, accrocheurs, encadreurs, socleurs, ...
- communiquer les informations nécessaires aux différents services, (services techniques et logistiques du bâtiment, service de sécurité, service exposition)
- évaluer et contrôler les risques, veiller au respect des procédures et aux conditions de conservation liés aux mouvements d'œuvres et à leur installation dans la scénographie des expositions
- validation des dispositifs de soclage et de montage en collaboration avec la responsable de conservation préventive.

Le candidat devra posséder :

- un diplôme d'études supérieures dans les domaines suivants : histoire de l'art, histoire
- une culture générale étendue, en particulier dans le domaine de la musique ;
- une expérience confirmée des musées et particulièrement de la régie des œuvres ;
- autonomie et rigueur; capacité de travail en équipe et qualités d'organisation
- la pratique courante de l'anglais (allemand souhaité)
- la maîtrise des outils informatiques (word, excel, bases de données...)

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à la Direction Ressources Humaines de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris – 221 avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS ou par mail « recrutement@cite-musique.fr ».